



**SYNDICAT CGT DES TERRITORIAUX
DE LA VILLE DE SAINT-ÉTIENNE**

Madame la Préfète de la Loire

Saint-Étienne le 18 juin 2021

Objet : « demande d'audience »

Madame la Préfète,

Dans le cadre de notre prochaine journée d'action du 22 juin 2021, nous sollicitons une demande d'audience afin d'évoquer avec vous différents sujets locaux et nationaux.

Nous savons qu'une demande similaire est formulée par des organisations syndicales de la DIRECCTE ainsi que par l'Union Départementale de la Loire. Après échanges avec eux, nous vous informons que nos demandes d'audiences peuvent aisément être réunies en un unique rendez-vous idéalement après 12h30 en raison de notre manifestation ce jour.

Une délégation de notre syndicat sera disponible pour échanger avec vous sur :

- la loi de transformation de la fonction publique et ses conséquences à Saint-Étienne
- le gel du point d'indice et ses conséquences sur le niveau de rémunération des agents
- le non-respect des modalités de l'exercice du droit de grève, et le non-respect des obligations d'information et de consultations des commissions paritaires par M le Maire de la Ville de Saint-Étienne.

Dans l'attente de votre réponse et des modalités de rencontre, je vous prie de croire, Madame la Préfète, en ma respectueuse considération.

Sylvain VALLA
secrétaire général

